

OFFRE D'EMPLOI

L'Association gestionnaire Santé Mentale et Communautés (établissement de santé psychiatrique privé d'intérêt collectif, établissements médico-sociaux et social) recrute pour son dispositif administratif :

Un(e) responsable des Ressources Humaines (H/F)

CDD à temps plein 35h

A pourvoir immédiatement, pour une durée non définie (Remplacement Arrêt maladie)

Le(a) Responsable des Ressources Humaines exerce sous la responsabilité du Directeur de l'association et au sein de l'équipe administrative composée d'une assistante de direction, d'un responsable comptable et financier, d'une responsable QSE, de 2 comptables, ainsi que d'une assistante RH.

Missions :

- Exercer une veille réglementaire sur toutes les questions relatives aux ressources humaines ;
- Assurer l'organisation des recrutements et l'intégration des salariés ;
- Gérer les mouvements de personnel et l'administration du personnel associée (DPAE, contrats, période d'essai, affiliations, avenants, emplois du temps, médecine du travail, départs, mise à jour des dossiers du personnel) ;
- Participer à l'élaboration des paies en lien avec l'équipe de gestion : transmettre les informations liées aux mouvements de personnel, être ressource juridique ;
- Mettre à jour et analyser l'ensemble des tableaux de bord sociaux permettant le suivi de l'activité du personnel : absentéisme, bilan social
- Participer à l'élaboration du plan de formation et gérer sa réalisation
- Dialoguer de façon régulière avec les personnels et représentants du personnel, répondre à leurs questions
- Préparer les instances IRP, préparer tout accord d'entreprise ou autre élément de négociation sociale
- Rédiger des notes, synthèses, courriers ou comptes rendus se rapportant à la fonction
- Respecter la confidentialité des informations traitées ou communiquées.

Connaissance de la convention CCN51 souhaitée.

Formation et expériences attendues :

- Diplôme en RH ou équivalents ;
- Expérience d'au moins 5 ans sur un poste similaire;

Qualités requises :

- Intérêt pour le travail en équipe ;
- Rigueur
- Discretion



santé
mentale &
communautés

- Capacité d'adaptation
- Autonomie

Poste basé à Villeurbanne.

Rémunération selon Convention Collective Nationale 51. A titre indicatif, salaire mensuel brut pour 35h hebdomadaires de 2 623 € + ancienneté + indemnité Ségur.

Adresser CV, lettre de motivation, diplôme à Monsieur le Directeur - Santé Mentale et Communautés - 136 rue Louis Becker - 69100 VILLEURBANNE ou par mail : grh@smc.asso.fr